

## INTERVENTION BUDGET 2013

### INTRO

A l'instar de la Cour des comptes, je souhaiterais introduire cette intervention relative au budget initial 2013 par le constat de l'augmentation de 257,5 millions d'€ du budget des voies et moyens, soit une augmentation de 9,6 % en comparaison avec l'ajustement 2012.

Deux éléments viennent expliquer cette hausse de nos recettes :

**1) Il s'agit d'une part des moyens complémentaires alloués dans le cadre du juste financement de Bruxelles.**

On observe ainsi l'augmentation de la dotation mobilité (+30M€) et le transfert d'un montant de 13,7 millions d'€ pour le financement des dépenses liées à la sécurité et à la prévention à Bruxelles

On constate par ailleurs les 2 nouvelles dotations prévues en compensation de la perte de revenus d'impôts des personnes physiques, perte liée aux fonctionnaires internationaux (48 M€) et aux navetteurs (13M€).

La reconnaissance du statut particulier de Bruxelles et la mise en place de ce mécanisme de juste financement de la Région reste évidemment un élément historique intervenu au cours de cette législature, dont le 2<sup>e</sup> volet selon l'accord institutionnel développera ses effets en 2013. Et dont nous devons nous réjouir.

2) **Le 2<sup>e</sup> élément, à la base de l'augmentation de nos recettes 2013, est toutefois plus préoccupant puisqu'il s'agit de la forte augmentation de l'intervention de solidarité nationale (+73,5 millions).**

Comme on le sait, c'est l'écart du produit moyen de l'IPP par habitant à Bruxelles par rapport à la moyenne nationale, qui définit la hauteur de l'ISN, et celle-ci n'a cessé d'augmenter depuis 1997 pour atteindre près de 18% en 2013 ! Le montant total de l'intervention de solidarité nationale est estimé pour l'année 2013 à 456,3 millions d'€, soit **41,7 %** du montant total de la part de l'IPP attribuée à la Région et pas moins de **15,5% des recettes totales** de notre Région.

**L'augmentation importante de l'ISN est donc, à la fois le reflet de l'augmentation de la population bruxelloise, mais aussi de l'appauvrissement de celle-ci par rapport à la moyenne nationale.**

C'est donc à travers le prisme de ces deux enjeux prioritaires, l'essor démographique et la nécessité de lutter contre la précarisation de la population bruxelloise, de même que la nécessité de répondre à ces défis en inscrivant notre région et ses habitants dans un développement durable, respectueux de l'environnement et des futures générations, que mon groupe a souhaité lire ce budget.

Je m'attellerai, donc pour ma part, à examiner d'abord les réponses apportées aux défis du boom démographique et de la lutte contre la précarité dans le cadre des politiques financées par le budget 2013 puis d'analyser les conditions nécessaires à la poursuite de ces politiques à plus long terme.

Mon Collègue Arnaud Pinxteren interviendra quant à lui, ultérieurement, sur les politiques environnementales et énergétiques nécessaires au développement durable de notre Région.

\*

Venons-en donc directement à

## **I. BOOM DEMOGRAPHIQUE ET LUTTE CONTRE LA PRECARITE DANS BUDGET 2013**

Le budget initial 2013 illustre certes les efforts à réaliser dans l'objectif d'assainissement des finances publiques qui est le nôtre, dans le même temps, il révèle la mise en œuvre de politiques de réponse à l'enjeu démographique et à la lutte contre la précarité.

Cela s'illustre au travers des différentes politiques de la région.

- **En matière de mobilité et de transports**, on constate, et on peut s'en réjouir, des augmentations de moyens, qui sont nécessaires pour répondre aux besoins de déplacements d'une population sans cesse grandissante.

Mon groupe soutient la nécessité d'investir dans les transports en commun et salue les moyens importants qui y sont alloués d'années en années.

On le sait, les besoins sont importants, urgents et croissants. En termes donc de solutions rapides et concrètes nous nous interrogeons sur la part disproportionnée d'investissements affectés au réseau souterrain par rapport au réseau de surface. C'est en effet ce dernier qui permet de mettre rapidement en place des améliorations pour les voyageurs à moindre coût. La question n'est pas de savoir ici si on est pour ou contre le

métro, mais de constater qu'il ne pourra au mieux apporter des solutions que dans 10, 15 ou 20 ans.

Toujours en termes de solution rapides, nous nous réjouissons de la confirmation de la ligne 9 et espérons que le poste VICOM, en particulier le montant dédié à la mise en place des caméras permettant de télécommander les feux, signe l'aboutissement de ce dossier essentiel à une offre de services de transports en commun de qualité.

Enfin et pour clôturer le chapitre relatif aux transports en communs, nous notons, à l'instar de la Cour des comptes, que la dotation de la STIB n'a pas retrouvé le niveau de l'initial 2012. Or, compte tenu des dotations dévolues à la mobilité dans le cadre du juste financement de Bruxelles, on aurait pu s'attendre à l'effet contraire. Nous aurions donc souhaité monsieur le Ministre, vous entendre là-dessus.

- **En matière de logement**

La réponse à l'enjeu démographique et aux défis sociaux de notre région se reflète évidemment particulièrement dans la mission logement du budget 2013.

Le logement est et reste clairement un des axes prioritaires principaux du budget. Il va sans dire que nous nous en réjouissons. La crise du logement est un des problèmes principaux auxquels sont confrontés les Bruxellois. On sait combien, pour les personnes ne disposant pas d'un revenu au-dessus de la moyenne – pour la majorité des Bruxellois, donc – l'accès au logement par l'acquisition comme la location est devenu d'une grande complexité. Pour les revenus les plus faibles et les familles monoparentales, il est même devenu presque impossible d'accéder à un logement adéquat (de taille et de niveau de salubrité et confort suffisants).

Dans ces conditions, l'effort du Gouvernement est à souligner :

- Pointons ainsi la louable intervention de la Région pour soutenir l'action du Fonds du logement et garantir sa capacité d'emprunt à l'heure où les banques privées font de plus en plus défaut.
- Pointons en outre l'augmentation des crédits d'ordonnancement de plus de 20 %, dans la foulée des années précédentes. Année après année, la Région dépense de plus en plus d'argent à la politique du logement : la barre des 200 millions annuels est dépassée pour 2013.
- Pointons la volonté de soutenir le logement public, via la montée en puissance des constructions qui découlent du Plan logement et via l'accélération de la mise en œuvre des quadriennaux de rénovation dans le logement social.
- Pointons enfin la volonté de mobiliser une diversité d'acteurs, y compris associatifs. Les efforts budgétaires pour soutenir le développement du secteur des AIS, ou encore le soutien accordé aux expériences visant à garantir l'accès à la propriété y compris pour des publics défavorisés (je pense ici au Community land trust) en témoignent. Nous nous en félicitons.

Alors, certes, ces avancées, même si elles couvrent un large spectre d'interventions publiques, ne vont pas répondre à tous les défis de la crise du logement dans notre Région.

- Ainsi, on attend un effort plus important des communes au niveau de la lutte contre les logements vides : le service régional est maintenant opérationnel et le code du logement a été récemment modifié – une initiative parlementaire – pour améliorer l'identification des immeubles, mais peu de communes suivent et s'inscrivent dans le dispositif, à tel point qu'il n'y a pas de crédits prévu à cet effet au budget ; certaines n'ayant même pas un dispositif propre réellement fonctionnel.
- Le groupe Ecolo ne désespère pas non plus que les dispositions dans l'accord de majorité prévues concernant l'encadrement des loyers puissent être mises en œuvre avant 2014. La Région doit se donner les moyens de prévenir d'éventuelles futures flambées du marché immobilier ; de futures augmentation de prix au delà de l'inflation rendraient la situation du marché du logement encore plus critique et compromettraient l'accès au logement – qui est pourtant un droit constitutionnel – à un nombre encore plus important de Bruxellois. Nous ne pouvons pas nous le permettre.
- Nous attendons enfin également des avancées significatives concernant la production de logements à finalité sociale dans le cadre de projets privés. La Cour européenne de Justice doit se positionner sur cette question, à l'occasion d'une affaire ne concernant pas la RBC ; si elle le fait dans un sens positif, la Région bruxelloise, à l'instar d'autres régions et d'autres pays, devra se doter d'un dispositif ad hoc. Sans quoi l'objectif de 15 % de logements publics à finalité sociale pourrait, malheureusement, n'être qu'un leurre.

- **En matière de politiques d'emploi**

Eu égard à la précarité de la population bruxelloise, au contexte de crise économique et à l'essor démographique que connaît et va encore connaître notre Région, les efforts dans les politiques d'emploi que reflète le budget 2013 doivent également être soulignés.

Ainsi, des moyens importants sont consacrés à Actiris pour développer d'avantage ses politiques d'accompagnements des demandeurs d'emplois, notamment des jeunes, et pour renforcer son service aux employeurs.

Des initiatives intéressantes sont également proposées par le gouvernement pour favoriser l'accès à l'emploi, tel le projet de création de places de stages rémunérés, l'organisation des bourses à l'emploi ou les nombreuses initiatives en matière de lutte contre les discriminations.

La grande difficulté du marché de l'emploi à Bruxelles reste toutefois l'inadéquation entre les offres d'emploi et les profils des demandeurs d'emplois bruxellois.

Au-delà de l'accompagnement et du soutien aux demandeurs d'emploi, il est donc essentiel d'agir aussi sur l'offre.

A ce titre, et nous avons déjà eu l'occasion de le dire à de nombreuses reprises, le déséquilibre en termes de moyens entre les politiques économiques d'une part et les politiques d'emploi d'autre part reste interpellant – 57.5 millions d'€ sont prévus en 2013 pour le soutien à l'économie contre 299.5 millions d'€ pour les politiques d'emploi !

Il est donc urgent de réfléchir à des mesures qui permettraient de créer des emplois qui répondent d'avantage aux besoins des bruxellois tout en offrant des opportunités nouvelles pour les demandeurs d'emplois bruxellois.

Les alliances emploi-environnement en sont un bel exemple mais de nombreux autres besoins non suffisamment couverts existent et vont même être amenés à se développer eu égard au boom démographique. Je pense notamment aux besoins en termes de logements, d'alimentation et donc de commerces de proximité, mais aussi en termes de services dits « non-marchands » tels que la garde d'enfants, l'aide pour les personnes âgées ou l'enseignement, ...

Les transferts de compétences en matière d'emploi prévus dans le cadre de la 6<sup>e</sup> réforme de l'Etat représente, à ce titre, une réelle opportunité en termes d'outils d'orientation et de soutien des activités économiques en phase avec les besoins des bruxellois. Nous encourageons le gouvernement à utiliser cette future manne de près de 511 millions d'€ dans ce sens.

Enfin, nous nous réjouissons de lire dans le budget 2013 la confirmation de l'ouverture prochaine du centre de référence dédié à la fonction publique et aux métiers de la ville. Puisse-t-il contribuer à développer d'avantage l'emploi des bruxellois au sein des nombreuses administrations et institutions publiques présentes à Bruxelles. Il ressort en effet du rapport de l'observatoire de l'emploi dans le secteur public de la Région de Bruxelles-Capitale (annexe 5 du rapport de la commission finances), qu'en l'espace de 10 ans le pourcentage d'emploi des bruxellois au sein du MRBC et des OIP bruxelloises n'a pratiquement pas évolué oscillant en moyenne entre 55 et 57% ! Il ya donc matière à amélioration et un des 1ers objectifs du futur centre de référence devrait dès lors être d'obtenir des nombreux employeurs publics bruxellois un plan d'embauche pluriannuel.

- La réponse au boom démographique se marque évidemment également à travers l'augmentation des **dotations aux commissions communautaires et à travers le financement des communes.**

Malgré les arrêts de la Cour constitutionnelles et les attaques régulières des tenants d'une ligne institutionnelle radicale, la Région va continuer à soutenir les Communautés à relever les défis du boom démographique à Bruxelles. Les enjeux sont en effet trop importants pour que nous acceptions, bras ballants, que la population bruxelloise, dont les besoins sont énormes, soit prise en otage au nom d'une guéguerre institutionnelle.

Nous nous réjouissons donc que la Région a décidé de continuer à soutenir les investissements dans des matières aussi essentielles pour l'avenir de Bruxelles que l'enfance ou l'enseignement. Que ce soit via les contrats de quartier et la politique de rénovation urbaine (même si ce n'est pas nouveau), via les nouvelles dotations aux Commissions communautaires (glissement de budget de la mission 10 - pouvoirs locaux à la mission 30 relative au financement des commissions communautaires) ou encore via le crédit de 60 millions d'euros confié au FRBRTC, lui permettant d'octroyer des prêts aux communes en 2013 et 2014 en vue de financer des investissements en réponse au boom démographique.

Néanmoins, il faut bien constater que ces modifications (notamment l'intervention des commissions communautaires) vont induire de la complexité administrative là où la nécessité de répondre aux besoins aurait justifié de la simplification.

Nous nous permettons d'insister pour que la Région se donne effectivement et concrètement les moyens de vérifier que les budgets ainsi octroyés via les commissions communautaires ou les communes seront bien affectés à des projets qui répondent effectivement au boom démographique.

Et par ailleurs, puisqu'il est question d'accueil de la petite enfance, mon groupe se félicite également que les 2,5M€ prévu à la mission 3 en vue de favoriser la mise à l'emploi des jeunes dans des structures d'intérêt général telles que les crèches concernent bien l'engagement des 50 ACS crèches promis.

\*

On l'a vu, à travers ses différentes missions, le budget 2013 permet de mettre en exergue un certain nombre de projets qui visent à répondre aux défis urgents et majeurs de lutte contre la précarité et d'essor démographique, tout en s'inscrivant dans l'objectif de l'assainissement de nos finances publiques à l'horizon 2015.

La réponse au boom démographique et à la précarité croissante de la population bruxelloise ne s'arrêtera pas en 2013, c'est pourquoi je souhaiterais en venir à présent aux menaces et opportunités qui se présenteront à nous à l'avenir pour relever ces défis.

## **II. BOOM DEMOGRAPHIQUE ET LUTTE CONTRE PRECARITE EN RBC : ENJEUX ET PERSPECTIVES A PLUS LONG TERME**

- La **première menace** est liée à l'élément qui a été le point de départ de cette intervention. 41% de nos recettes IPP, soit 15,5% de nos recettes totales proviennent de l'**ISN**. Or nous savons que, toutes choses égales par ailleurs, ce mécanisme de solidarité ne va aller qu'en diminuant au terme des 10 années de transition prévue dans les accords institutionnels.

En outre, nous le savons, tout ne va pas être égal par ailleurs :

- L'exposé général du budget indique une augmentation de la population bruxelloise plus forte encore que celle qui avait été annoncée par l'IBSA, atteignant 1 230 636 habitants en 2020.
- A l'instar des auteurs de l'exposé général, mon groupe s'inquiète de réformes adoptées par le fédéral qui auront une incidence négative sur l'emploi des bruxellois. Notamment la réforme du système d'allocations d'attente qui pèsera plus négativement sur Bruxelles qu'ailleurs ou l'impact des réformes portant sur le système de prépension et de pension anticipée qui sera chez nous moins positif que dans les autres régions.
- S'ajoutent à cela les mesures adoptées en matière de dégressivité des allocations de chômage, qui augurent des charges supplémentaires pour nos CPAS.

On le voit, tous ces éléments sont autant de facteurs défavorables à nos recettes IPP futures ou constitutifs de dépenses complémentaires.

- **Les enjeux de la répartition des moyens entre le fédéral et les entités fédérées.**

Dans les **relations financières de notre région avec l'Etat fédéral**, d'autres éléments, susceptibles **d'avoir une incidence négative** plus ou moins importante sur nos finances ou sur les projets développés sur le territoire de notre région à l'avenir doivent encore être mentionnés.

Je pense notamment :

- aux transferts de moyens liés aux transferts de compétences qui font encore l'objet de négociation. Il est inquiétant de constater que dans le cadre des recherches d'économies pour le budget fédéral 2013, de nombreuses dotations liées à des compétences qui seront transférées dans le futur ont été linéairement réduites. A titre d'exemple le programme politique des grandes villes voit sa dotation passer de 57 à 53 millions d'€ dans le budget fédéral 2013.
- les compétences dites usurpées pour un montant total au budget fédéral de 300 millions d'€ et pour lesquelles aucun accord n'est encore intervenu entre le fédéral et les entités fédérées sur la responsabilité de chacune de ses compétences. Malgré cette absence d'accord, le fédéral a là aussi déjà pris les devants en supprimant tout simplement les montants prévus pour ces compétences dans son budget 2013 ! ;
- les montants relatifs aux arriérés sur les droits de tirage de remise à l'emploi des chômeurs est aussi un dossier sur lequel aucune décision n'a encore été prise.
- enfin je pense aussi à la réduction de 25 millions d'euros de l'enveloppe destinée à financer des projets bruxellois liés au statut de capitale, Beliris, prévue dans le budget fédéral 2013.

Ces dossiers, comme les précédents, requièrent une certaine vigilance. Comme nous l'avons déjà dit, il ne s'agirait pas qu'on reprenne à la RBC d'une main ce qu'on lui a donné de l'autre.

- **Relations avec les autres entités**

Les relations que nous nouerons dans le futur avec les autres entités sont également porteuses à la fois d'opportunités ou de menaces au regard du boom démographique et de la lutte contre la précarité.

Dans le cadre de leurs compétences, les autres entités ont la responsabilité de nous aider à répondre au boom démographique et aux spécificités de la RBC.

Exemple :

- Par rapport au fédéral : mesures relatives au chômage
- par rapport aux communautés : accueil de la petite enfance, ouverture de places dans les écoles, pénurie enseignants, lutte contre le décrochage scolaire, apprentissage de la langue de l'enseignement, le développement de l'enseignement qualifiant...

On le sait, les relations sont parfois constructives (task forces, GT, gouvernements conjoints visent la transversalité dans l'approche de certains problèmes), parfois insatisfaisantes (les besoins sont énormes), parfois tendues (cfr recours à la Vour constitutionnelle) ou parfois inexistantes : absence du gouvernement de la RBC du débat entre les gouvernements de la Flandre et de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En tant que francophones et néerlandophones membres de ce Parlement (mais aussi des assemblées flamandes, francophone et communes), il est de notre responsabilité collective de démontrer cette concertation. C'est aussi devoir du gouvernement d'en être le garant.

- **Les autres partenaires institutionnels essentiels à la réponse aux défis qui nous attendent sont les communes.**

On le sait, les communes ont cette capacité d'agir dans toutes les compétences d'intérêt communal, et donc **d'investir** dans de nombreux domaines qui répondent aux besoins des bruxellois. Je pense notamment à l'enseignement, au logement, à l'énergie, à l'aide sociale, à l'emploi...

On le sait, les communes, comme les autres entités, seront elles aussi confrontées à des défis majeurs en termes de finances publiques dans les prochaines années : problématique des pensions, de l'augmentation, de la population additionnels à l'IPP, du SEC 95, des impacts sur les CPAS des mesures prises par le fédéral...

Dans les années qui viennent, à l'instar des dernières années (cette législature et la précédente), la Région devra continuer de soutenir les communes et leur permettre d'investir pour répondre aux besoins.

- **Pour répondre à ces enjeux, et à la 6<sup>e</sup> réforme de l'Etat, il est évidemment nécessaire que notre Région s'appuie sur une administration qui fonctionne et qui est motivée.**

Il faudra donc :

- préparer l'accueil des nouvelles compétences en termes organisationnels, moyens humains, bâtiments, ...
- Mettre en place de l'administration fiscale régionale : projet rendu encore plus essentiel à l'heure où l'autonomie des région va s'accroître > nous suivrons donc de près le projet apollo, dont on a discuté en commission à l'occasion de l'examen du budget et d'une ordonnance que nous examinerons demain.

- A terme, la décision a été prise de rassembler toute l'administration régionale dans un seul nouveau bâtiment. Dans l'intervalle, nous le savons, il faudra accueillir 250 nouveaux agents (Administration Fiscale Régionale, transferts de compétences, ...) il a donc été décidé de réorganiser les espaces dans les bâtiments existants : il s'agit d'une sage décision sur le plan budgétaire mais d'un véritable défi sur le plan organisationnel. Nous invitons donc le gouvernement à le relever en bonne intelligence et en collaboration avec les syndicats, les services, ...
- **Pour répondre à ces défis, il est aussi essentiel de disposer des outils statistiques et évaluation politiques** nécessaires à l'orientation ou la réorientation correcte des politiques en fonctions des besoins réels. A ce titre, je tiens à rappeler qu'une série d'engagements promis en la matière pour 2012 ne se sont pas encore réalisés, je pense notamment à la nouvelle ordonnance sur les statistiques. Par ailleurs, concernant l'évaluation des politiques publiques, je rappelle aussi que nous plaidons pour que celle-ci soit le fait d'un organe indépendant et extérieur à la tutelle du gouvernement.
- **Enfin, outre l'administration, la Région ne relèvera pas ces défis sans obtenir l'adhésion, et même la mobilisation de la population bruxelloise.**

Il sera donc nécessaire que les plans stratégiques, PRDD, PRAS, PDI, ..., soient articulés entre eux et soient des plans rassembleur et mobilisateur.

Il sera donc nécessaire de faire des efforts en termes de communication, de pédagogie et de participation pour que les administrations publiques, les communes, les partenaires sociaux, les associations, les citoyens, s'approprient ces plans !

## Conclusion

En conclusion, nous soutiendrons le budget 2013 en ce qu'il répond aux nécessaires efforts à réaliser dans le cadre de la trajectoire budgétaire tout en assurant un renforcement de certaines politiques clés pour répondre à l'enjeu démographique et de lutte contre la précarité.

Ces politiques devront certainement encore être renforcées les années suivantes.

Outre ceci, nous encourageons le Gouvernement, et nous nous invitons tous, en 2013 et par après, à la **vigilance et au dialogue**.

**A la Vigilance** par rapport aux facteurs externes qui sont susceptibles de grever nos finances.

Mais aussi plus positivement, au **dialogue** avec les autres entités, le Fédéral, les autres régions et communautés, les commissions communautaires, l'administration régionale, les communes, les partenaires sociaux, associations et les citoyens bruxellois pour répondre ensemble, de manière constructive à ces défis. (ce n'est pas facile, mais c'est nécessaire)

S'ajoute à ces défis, la 6<sup>e</sup> réforme de l'Etat, dont un des effets est une plus grande autonomie financière de notre Région et des marges de manœuvre accrues quant aux politiques à mener sur notre territoire en fonction des besoins des bruxellois.

C'est un tournant majeur et c'est un tournant qu'on ne peut pas rater.

Mais ici également, nous avons des clés entre nos mains. Développons les outils qui nous permettent de mieux appréhender la réalité bruxelloise (statistiques, observatoires... y compris future Administration fiscale régionale en matière fiscale) et développons les outils qui nous permettront d'évaluer nos politiques.

Et utilisons le dialogue avec les autres, avec notre administration, et avec la population bruxelloise, pour faire de ces transferts de compétences, d'autonomie et de ces nouveaux moyens comme autant de leviers pour répondre aux besoins des bruxellois.

Ce sont les enjeux sur lesquels vous pourrez en tous cas compter sur mon groupe en 2013.

Je vous remercie.